

26 & 27 avril  
2019

Chefchaouen

# LES NOUVEAUX MODES DE GESTION DU PATRIMONE ET DU TOURISME DANS LES VILLES HISTORIQUES

Contact AVEC : [Marie CHARPENTIER](#) // Tel : +33 (0)6 06 71 96 05 / [contact@avecnet.net](mailto:contact@avecnet.net)  
Contact Ville de Chefchaouen : [Elbakali Abdelali](#) // Tél. : 00212661313644// [elbakali1961@gmail.com](mailto:elbakali1961@gmail.com)



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# Les nouveaux modes de gestion du patrimoine et du tourisme dans les villes historiques

Si la volonté des membres de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture est de promouvoir une approche du patrimoine local comme moteur du développement économique, culturel et social et une intégration harmonieuse de l'innovant dans l'existant, à l'heure de la mondialisation et du numérique, des tensions naissent entre les acteurs locaux des villes historiques. D'un côté, les opérateurs traditionnels du secteur touristique sont concurrencés par des acteurs issus de l'économie collaborative tels que les plates-formes de réservation. De l'autre, les conflits liés à la sur fréquentation touristique exercent une pression sur la conservation du patrimoine culturel et de l'environnement mais surtout sur le mode de vie des habitants. C'est pourquoi, la santé des économies locales touchées par la désertification des centres-villes dépend d'une gestion raisonnée des flux touristiques.

Alors que la Méditerranée est la première destination touristique mondiale, comment les villes historiques peuvent-elles développer leur attractivité culturelle et attirer toujours plus de visiteurs tout en préservant leur patrimoine culturel ?

## Séance d'ouverture

Modératrice : Saloua Berdai, première Vice-présidente du Conseil municipal de la commune de Chefchaouen

Monsieur Mohamed Sefiani, maire de Chefchaouen, tient tout d'abord à remercier les participants de ce colloque qui s'inscrit dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition du Printemps de Chefchaouen et de l'Assemblée générale du Réseau AVEC. C'est un exemple à suivre pour la valorisation culturelle. Il évoque l'Association Marocain des EcoVilles née en 2010 et dont le siège est à Chefchaouen. La ville est un brassage berbère, arabe et andalou. De nombreux prix ont été décernés à la ville dont le prix Hassan II pour l'environnement ce qui pousse à l'initiative, à l'innovation.

Monsieur Christian Mourisard, président Réseau AVEC, remercie à son tour le maire de Chefchaouen. Le Réseau AVEC a vingt-et-un ans et il manque des villes de la rive sud de la Méditerranée parmi ses membres mais nous espérons avoir de nouvelles adhésions. Il faut souligner l'appui des Ministères français dans les actions du réseau et plus particulièrement le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Environnement et le Ministère de la Culture. Le travail de l'association AVEC se base sur trois axes : le patrimoine vivant, le patrimoine partagé et le patrimoine comme vecteur de développement économique. Notre mission est de transmettre le patrimoine et de l'entretenir.

Monsieur Nassar Fatih Lagri, représentant de la CAMID, tient lui aussi à remercier les participants. Le thème du colloque est important car nos sociétés ont connu de grandes mutations en 10 ans. En outre, valoriser le patrimoine requière des moyens importants et il faut que cela apporte un plus à la population locale. C'est donc à l'Etat d'assumer cette mission, du moins pour le patrimoine matériel. Néanmoins quelle est la place du secteur privé dans la gestion du patrimoine et notamment pour les investissements.



## PANEL 1 – Gestion, valorisation et protection du patrimoine culturel

Modérateur : Abdellatif Benchebbit, Secrétaire général de la commune de Chefchaouen

Ce panel s'inscrit dans la démarche du *Guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée* publié en 2016 par le réseau AVEC. Les participants échangeront autour des savoir-faire, des bonnes et « mauvaises » pratiques en termes de gestion, valorisation et protection du patrimoine. L'objectif de cette session est de mettre en lumière les différentes étapes, les obstacles et les opportunités qui se dessinent lors de la réalisation et la concrétisation d'un projet sur la préservation du patrimoine.

**Abdelaziz Benyacoub** (Architecte) – La protection, la réhabilitation et la valorisation de la Médina de Chefchaouen

En langue berbère Chefchaouen signifie « regarde les cornes ». Deux tiers de la population de la ville habite dans la médina. La ville nouvelle a été construite durant le protectorat espagnol. Il est important de rappeler que l'activité économique de la ville repose sur le commerce et l'industrie, le secteur social sur la culture et l'art, et le secteur environnemental sur les énergies renouvelables.

L'habitat de la médina a été laissé à l'abandon jusqu'aux années 1950. Il faut récupérer les caractéristiques de la ville et diagnostiquer les problèmes externes. Les rites traditionnels de construction ont été remplacé et le savoir-faire traditionnel se perd et il est trop coûteux. La population au sein de la médina augmente à cause de l'exode rural et la population aisée part vers la ville nouvelle. Les maisons existantes sont surélevées et sont déformés. De plus le nombre de bâtiments en ruine est en hausse. On note un déficit d'infrastructures sanitaires et éducatifs dans la ville historique. Un plan d'action sur la période 2016-2020 a été mis en place pour réhabiliter les rues, les portes et les façades de la médina. Un projet de budget participatif concernant la protection de la médina et soutenu par l'Union Européenne est en cours.



**Mabrouk Layouni** (Président de l'Association de Développement Local d'El Jem) – Le patrimoine culturel comme vecteur de développement local

Aujourd'hui est un bon jour pour la ville d'El Jem car elle vient d'adhérer au Réseau AVEC.

L'Association de Développement Local (ADL) d'El Jem a été créée en 1992 et mène des projets de coopération culturelle avec les villes françaises de Vienne et de Romans. Les citoyens, la société

civile et la collectivité doivent aider à valoriser et protéger le patrimoine historique. Le site Internet « Ville Eljem » promeut à travers le monde le patrimoine culturel de la ville.

L'amphithéâtre d'Eljem est le plus grand amphithéâtre romain après celui du Colisée à Rome et de Capoue (Italie). Des palais romains sont parvenus jusqu'à nous et notamment la Villa Afrique. Son nom vient de la mosaïque représentant les dieux africains. D'ailleurs elle a été déplacée à l'intérieur du musée archéologique pour protéger ses magnifiques mosaïques. L'amphithéâtre est valorisé grâce aux différents festivals organisés à Eljem durant l'année : le Festival Symphonique International, le Festival de Musique du Monde et les Journées romaines organisées par l'association We love Eljem. Il faut créer une dynamique autour du théâtre avec des commerces d'artisanat local. L'artisanat est à protéger et à promouvoir, tout comme l'art culinaire. Enfin, l'implication de la jeunesse est nécessaire pour valoriser le patrimoine

**Nesrine Mahmoudi et Kaouther Harhour** (Adjointes au maire de la ville de Sbeïtla) – [La protection et la valorisation du site archéologique de Sbeïtla](#)

La ville de Sbeïtla est située dans le gouvernorat de Kasserine en Tunisie. Elle comporte de nombreux monuments historiques de différentes périodes mais le plus important est le site archéologique romain. Sbeïtla a besoin du tourisme pour se développer mais on note peu d'investissements de la part des responsables politiques. Les associations sont un acteur important du développement de la ville.

**Georges Youssef** (Maire de la ville de Menjez) – [L'expérience du village de Menjez en matière de développement durable](#)

Menjez est un village libanais créé en 2012. Il se situe dans la région du Akkar, sur le fleuve Nahr al-Kabir qui marque la frontière entre la Syrie et le nord du Liban.

Menjez possède le seul temple romain en basalte du Liban, appelé maqam er rabb, dédié à la déesse romaine Némésis. Il y a aussi le château croisé Qalaat Felis du comte toulousain de Tripoli, connu aussi sous le nom de *Felicism* des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Menjez abrite la seule nécropole préhistorique du Liban. Datant de l'âge de bronze, elle est composée de 87 dolmens mégalithiques en basalte. Les habitations vernaculaires en pierre de basalte et le couvent maronite du XIXème siècle construit par les jésuites font aussi partie du patrimoine culturel de la ville. Menjez possède aussi un patrimoine naturel avec la forêt qui l'entoure regroupant pas moins de 71 espèces végétales.

La ville doit faire face à plusieurs défis : tout d'abord sa position géographique fait qu'elle est touchée par la crise syrienne et qu'elle est considérée comme une zone dangereuse par les ambassades (zone rouge). La municipalité a des ressources financières limitées et peu de ressources humaines. Ce qui fait sa force c'est son patrimoine culturel mais il est fragile et son entretien est très coûteux : c'est pourquoi Menjez cherche à attirer des partenaires nationaux et internationaux pour faire du patrimoine la pièce maîtresse du développement durable de la ville. L'Agence américaine de développement international USAID a financé en 2015 le « Rural Tourism Action Plan » pour mettre à Menjez de figurer sur la carte touristique du Liban. La ville a un partenariat avec l'Université de Genève pour valoriser les dolmens de la nécropole préhistorique. Le musée pédagogique « La maison du patrimoine de Menjez » doit ouvrir ses portes et l'objectif est de faire de Menjez la capitale de la préhistoire récente au Liban et au Proche-Orient. La ville est labellisée parmi les plus beaux villages du

Liban et est le premier territoire de commerce équitable au Liban. Pour autant il ne faut pas oublier que le développement de Menjez doit être un processus participatif impliquant la population locale et d'autres acteurs locaux, nationaux ou internationaux pour préserver l'identité du village. Enfin, la ville a déposé un dossier de candidature pour figurer sur la liste indicative de l'UNESCO en 2019.



Temple de Némésis

## **PANEL 2 – Les nouvelles pratiques touristiques dans les villes historiques : vers un tourisme responsable et citoyen**

Modérateur : Mohammed Hakkou, maire de Figuié

Les villes historiques, notamment depuis l'émergence des plateformes de réservation en ligne, font face à de nouvelles problématiques dues à la forte activité touristique et aux mutations des pratiques touristiques. A long terme, un phénomène de désertification des centres historiques, se traduisant par l'expulsion des populations locales vers la périphérie et par une activité économique rythmée par l'affluence touristique. Ce processus devient un danger pour les villes historiques méditerranéennes. Les autorités locales doivent donc concilier attractivité touristique de leur ville et protection de leur patrimoine et de leur population locale. De plus, d'autres enjeux tels que la préservation des ressources naturelles et les changements climatiques ne doivent pas être négligés.

**Christian Mourisard** (Adjoint au maire de la ville d'Arles, Président de la Fédération nationale des Offices de tourisme) – La cogestion de sept sites UNESCO répartis sur trois régions françaises (Région Auvergne-Rhône Alpes, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur) par des acteurs privés et publics

La première partie de l'intervention traite du développement du e-tourisme. En effet on assiste depuis quelques années à l'explosion des centrales de réservations de voyages en ligne et les effets positifs et négatifs que cela a sur la fréquentation et les habitudes touristiques dans les villes historiques. Les habitants des villes ont l'impression d'être envahis par les touristes et la location de logements via ces centrales entraînent un appauvrissement de l'offre locative. On observe aussi une hausse des prix du foncier et des loyers. Il faut donc réguler ce système, trouver un juste équilibre, entre développement du tourisme et respect de la population locale. Les séjours étant plus courts mais plus nombreux, il faut donc mettre en place une stratégie territoriale importante pour donner envie aux gens de revenir et de se déplacer dans la zone aux alentours (politique du ruissellement).

Ce qui nous amène à la deuxième partie de l'intervention qui porte sur la mise en valeur d'un territoire autour d'une seule thématique. Dans un rayon de 80 kilomètres autour d'Avignon se trouvent sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : la grotte Chauvet (Ardèche), le Pont du Gard (Gard), le Théâtre antique d'Orange (Vaucluse), Avignon (Vaucluse), Arles (Bouches-du-Rhône), la Cité Radieuse de Marseille (Bouches-du-Rhône), l'abbatiale Saint-Gilles et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (Gard). Chaque année environ deux millions de personnes visitent l'ensemble de ces monuments. En réunissant ces sept sites, l'objectif est de développer un parcours de visite sur la thématique du patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO et mettre en avant le fait qu'ils sont proches les uns des autres. Un système de pass est mis en place pour encourager les visiteurs à se déplacer et une carte montrant l'emplacement des sites avec les temps de trajet entre chaque site est en cours de réalisation. Bien sûr il est possible de décliner d'autres thématiques, parcours, autour du modèle initial.

**Florence Pizzorni** (Conservatrice générale du patrimoine, Ministère de la Culture) – Patrimoine, paysage culturel et participation citoyenne : un projet de société

L'objectif de l'intervention est de définir dans un premier temps les termes de patrimoine et de paysage culturel, puis dans un second temps d'expliquer quels sont les freins à la gestion du

patrimoine culturel. L'intervention se conclue avec l'exemple de la Vallée de la Bièvre en région parisienne.

Pour la Convention de l'UNESCO de 1992 le paysage culturel se compose de trois catégories : le paysage culturel créé intentionnellement comme le jardin historique, le paysage culturel évolutifs, reliques ou vivants, et le paysage culturel associatif. L'agro-pastoralisme méditerranéen est un exemple de paysage culturel associatif.

Nous sommes tous responsables en tant qu'individu et que collectivité de la protection du patrimoine. La protection du patrimoine culturel immatériel est insérée dans la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO de 2006 et dans la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société du 27 octobre 2005 (Déclaration de Faro).

Les freins à la gestion du patrimoine culturel sont la répartition des compétences, le cloisonnement, entre différents établissements culturels tels que les archives, les bibliothèques, les musées, et le manque de convergence des politiques publiques. Des outils comme les labels peuvent aider à protéger et valoriser le patrimoine ; c'est une forme d'urbanisme patrimonial. Le Conseil international des musée (ICOM Italie) via la Charte de Sienne propose de faire des musées le porteur de la gestion du patrimoine et l'éducateur des générations futures. Ils deviendraient des Musée-Réseau, des centres participatifs où chacun collabore à la protection et la valorisation du patrimoine culturel.

Pour conclure, voici l'exemple de la Vallée de la Bièvre en région parisienne. Une stratégie politique de réglementation pour protéger la rivière a été mise en place. Un travail en réseau avec les communes où passe la rivière a été effectué pour la rendre plus visible et pour « tirer tous les fils de la pelote ».

**Patrick Géroudet** (Adjoint au maire de la ville de Chartres) – [Chartres, patrimoine mondial de l'UNESCO, un atout pour le développement économique](#)

La ville de Chartres fait parmi des premières villes françaises inscrites à l'UNESCO en 1979. L'implication des citoyens dans le développement touristique de la ville est importante. Par exemple des bénévoles – *les greaters* – font visiter la ville aux touristiques.

Depuis les années 2000 une politique de redynamisation du centre-ville est mise en place. Tout d'abord le Boulevard de la culture a été créé avec l'ouverture d'un cinéma et le rachat par la mairie de l'ancienne Poste pour la convertir en médiathèque. Un grand parking souterrain a été construit pour relancer l'activité des commerces du centre. La ville ne pouvant assumer la gestion du parking, elle a été déléguée à un acteur privé par concession. Enfin le Musée des Beaux-Arts va être rénové.

Pour attirer toujours plus de visiteurs il faut toujours avoir des nouveautés, des événements culturels, et se différencier des autres villes. L'hôtellerie de luxe se développe (hôtels 4/5 étoiles), tout comme AirBnB et les gîtes. Les petites villes autour de Chartres ont elle aussi du patrimoine à faire découvrir. De plus le cadre de vie agréable est reconnu par les locaux et les touristes. Enfin, l'événement « Chartres en Lumière » démarre au mois de mars et finit au mois d'octobre. Des animations sont projetées sur les édifices de la ville et cela permet aux touristes de rester le soir et de visiter autrement Chartres !



**Vartkes Khoshian** (Maire d'Anjar) – Initiatives to better enhance and promote tourism in Anjar

L'économie libanaise est basée sur la finance, les banques, et le tourisme. Avant la guerre civile le Liban accueillait beaucoup de touristes car le pays était la zone la plus calme du Moyen-Orient. En 2009 deux millions de personnes ont visité le Liban. Toutefois le pays est touché par la guerre en Syrie et le Liban rencontre des problèmes de sécurité.

La ville d'Anjar se situe dans la plaine de la Beqaa et sa population est principalement arménienne. De nombreux libanais viennent passer l'été dans les montagnes et les membres de la diaspora reviennent pour les vacances. Anjar est connue pour son site archéologique datant de l'époque de la dynastie des omeyyades (VIII<sup>ème</sup> siècle) qui a été abandonné pendant de nombreux siècles et réhabilité depuis les années 1940. En 1973 la ville a accueilli le premier festival de musique dans les ruines omeyyades.

Il y a trois types de tourisme à Anjar : le tourisme domestique avec la fréquentation des restaurants et l'achat de produits locaux, le tourisme patrimonial avec la visite du site archéologique, et l'écotourisme avec les randonnées et la découverte de la faune et de la flore locale. Afin de s'inscrire dans une démarche de tourisme et de développement durable, la municipalité travaille avec les restaurants pour réduire le gaspillage alimentaire et elle s'applique à mieux gérer les déchets de la ville. La promotion de l'agrotourisme et des produits locaux entre aussi dans cette démarche de développement et tourisme durable. Enfin, un projet de reforestation est en cours et la chasse est interdite pour protéger les animaux, surtout les oiseaux.



*Cardo et ruines omeyyades*



## **Atelier – La préservation du patrimoine est un levier de développement du tourisme**

### **Mohamed Meftah – Histoire et ethnographie de la ville de Chefchaouen**

Mélange de population berbère, arabe et andalouse (arrivée plus tard et devenu supérieur)

Etude de l'ethnographie de Chefchaouen

### **Mohamed Benyacoub – Travail sur la signalisation dans la médina de Chefchaouen**

Projet ambitieux \_ documentation en anglais \_ tradition des noms des rues en espagnol et en anglais  
\_ Fait après une expérience à Tétouan \_ Belle couleur pour la signification : bleu pour les fontaines \_  
Peu de sources disponibles (merci aux privés) \_ Phase 3 → construction protectorat espagnol (vision militaire)

### **Naima Elhabziz – La Diète méditerranéenne, une valeur qui nous unie dans le passé et le futur**

En 2010 la Diète méditerranéenne a été inscrite à l'UNESCO. C'est un modèle nutritionnel ancestral reconnu comme sain. Elle se compose principalement de légumes, fruits secs, d'huile olive et contient peu de viande et de produits laitiers. Le système agro-sylvo-pastoral domine l'agriculture méditerranéenne. Ce n'est pas seulement un régime alimentaire, c'est aussi un patrimoine architectural et artisanal, un mode de vie. La ville de Chefchaouen a mis en place un plan d'action pour la valorisation de la Diète méditerranéenne. L'étape finale de ce plan est l'ouverture d'un musée dédié à la Diète ainsi que la réhabilitation des fours traditionnels et le soutien aux coopératives agroalimentaires.

### **Hicham Chiadmi – Le rôle des associations pour la réhabilitation du patrimoine culturel**

Une Ecole Atelier ont été créée pour transmettre aux jeunes générations le savoir-faire des bâtisseurs de Chefchaouen. Cette école a une double vocation puisque, d'un côté elle perpétue les savoir-faire en matière de construction et aménagement des maisons typiques de Chefchaouen, et de l'autre elle vise à réduire le chômage des jeunes (18-25 ans). Les personnes inscrites dans cette Ecole Atelier obtiennent une bourse pour poursuivre leurs études dans un établissement qualifié pour une durée de 18 mois. A la fin de leur scolarité ils acquièrent des connaissances sur la construction et la restauration des fours, des toits, des façades, des arcs, des portes, de la menuiserie, du tissage, etc.

### **Riad Benkhannou – Les maisons traditionnels de Chefchaouen**

La médina de Chefchaouen s'articule autour de la Casbah et du souk. Il est important de noter que la ville a été construite après la chute de Grenade par la population andalouse musulmane et juive qui a fui la ville. L'architecture islamique domine dans les constructions mais est régie par des règles de vie des habitants : l'ouverture se fait vers l'intérieur de l'habitation pour se cacher des regards des voisins, c'est pourquoi chaque maison possède un patio. C'est aussi un style dépouillé, dépourvu d'ornement luxueux.